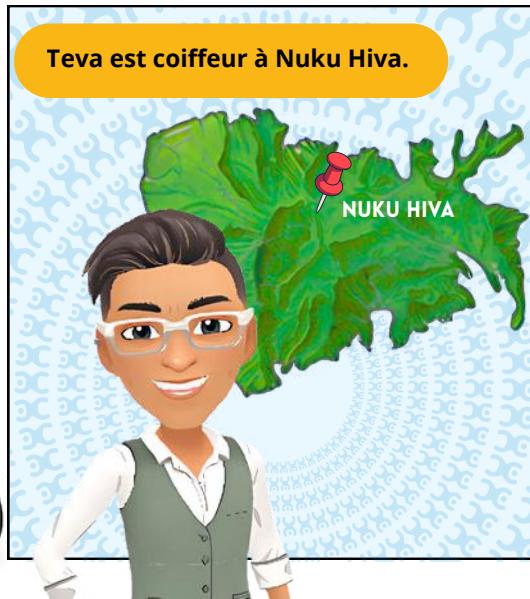


# LE FA'ATI'A : UN DISPOSITIF QUI SE RACONTE...

Rava lance une activité de gardiennage pour animaux sur l'île de Tahiti.



Teva est coiffeur à Nuku Hiva.



Manuarii est de Faa'a, il est patenté dans le bâtiment.

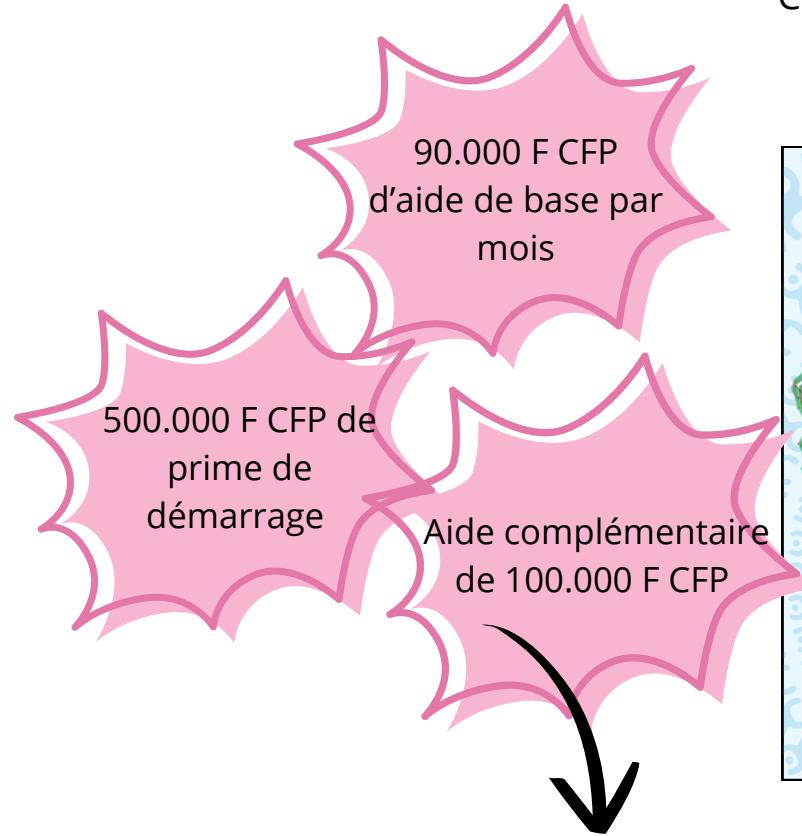


Raihau vit à Raiatea où elle s'occupe de personnes âgées.



# HISTOIRE DE RAVA: BÉNÉFICIAIRE DU FA'ATI'A

Cas de base: Aucune bonification prévue



En cas de difficulté dans son quotidien de chef d'entreprise, Rava peut se rapprocher de son organisme référent ou du service en charge de l'emploi.

Si le besoin est confirmé par son référent, Rava pourra suivre une formation complémentaire ou avoir une assistance comptable pour surmonter ses difficultés.



**Tahiti, Punaauia**  
Pas de bonus "zone"



**Activité gardiennage d'animaux**  
Pas de bonus "secteur prioritaire"



**Indemnité mensuelle**



90.000 F CFP



60.000 F CFP



30.000 F CFP

Rava lance une activité de gardiennage pour animaux sur Tahiti. Elle bénéficie de 90.000 F CFP la première année.



Grâce à la **prime de démarrage de 500.000 F CFP**, elle a pu acquérir du matériel pour accueillir des animaux directement à son domicile à Punaauia.



Rava connaît son marché. Depuis quelques années, elle est sollicitée par des amis et des connaissances pour des gardes d'animaux. C'est confiante qu'elle se lance dans cette activité.



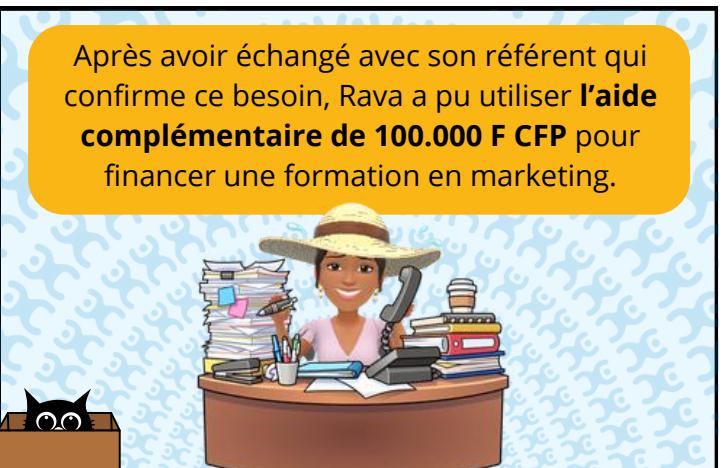
Finalement, le bouche à oreille ne fonctionne pas très bien et Rava ne sait pas trop comment comment s'y prendre pour capter des clients.



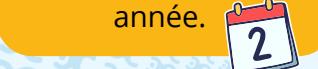
C'est bientôt la fin de sa première année d'activité, et elle se dit que travailler ses offres et son image pour s'orienter sur des prestations haut de gamme pourrait lui permettre d'enfin faire décoller son activité. Rava est un peu perdue et **prend contact avec son organisme référent**.



Après avoir échangé avec son référent qui confirme ce besoin, Rava a pu utiliser **l'aide complémentaire de 100.000 F CFP** pour financer une formation en marketing.

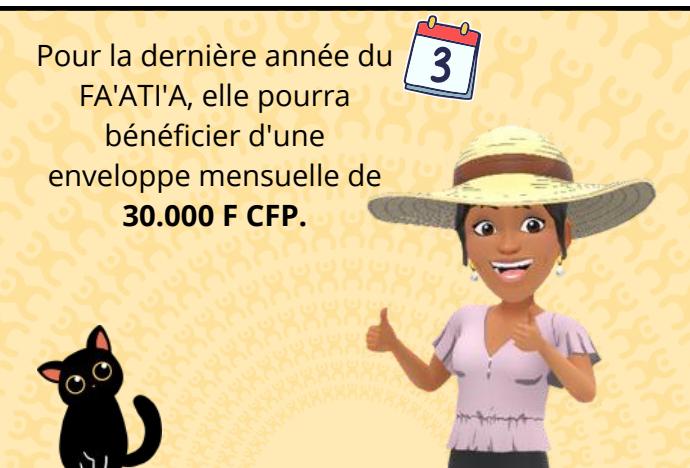


En parallèle, Rava fait sa demande de prolongation de l'aide FA'ATI'A qui sera acceptée. Elle bénéficie de **60.000 F CFP** la deuxième année.



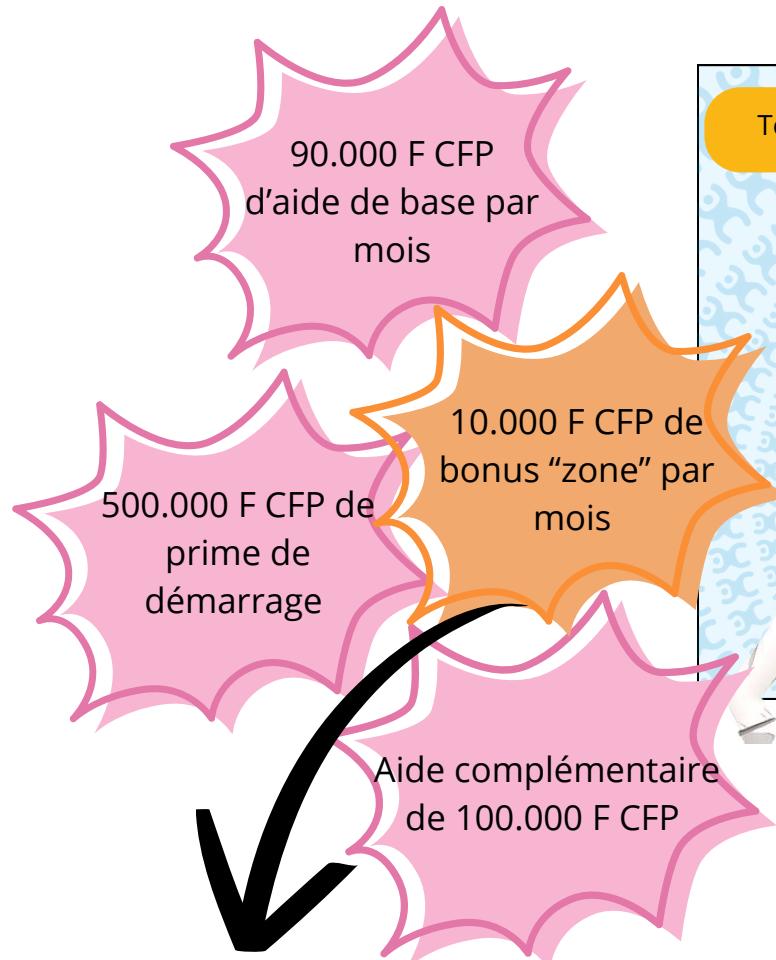
2

Pour la dernière année du FA'ATI'A, elle pourra bénéficier d'une enveloppe mensuelle de **30.000 F CFP**.



# HISTOIRE DE TEVA: BÉNÉFICIAIRE AVEC BONUS "ZONE"

Bonus "zone" (+10.000 F CFP) : Pour toutes les activités situées hors de Tahiti et Moorea



## Nuku Hiva, Marquises

Bonus "zone" (+10.000 F CFP)



## Activité coiffeur

Pas de bonus "secteur prioritaire"



## Indemnité mensuelle



90.000 F CFP (+10.000 F CFP)

**100.000 F CFP**



60.000 F CFP (+10.000 F CFP)

**70.000 F CFP**

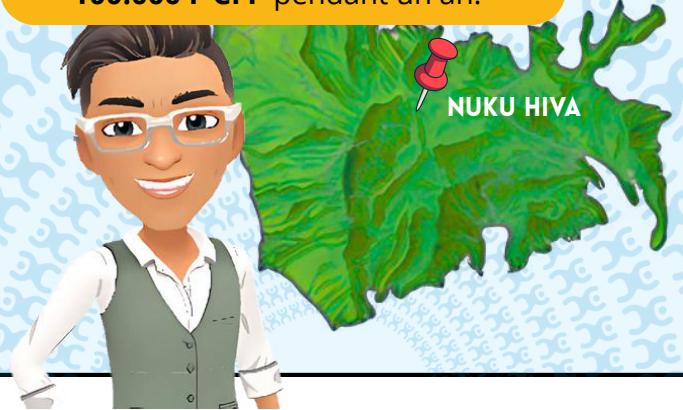


30.000 F CFP (+10.000 F CFP)

**40.000 F CFP**

Le bonus "zone" dont Teva bénéficie permet d'encourager les entrepreneurs des îles éloignées à créer de l'activité directement chez eux.

Teva est coiffeur à Nuku Hiva, il perçoit **100.000 F CFP** pendant un an.



Il a pu financer sa formation en "community management" grâce à **l'aide complémentaire**.

Grâce au **bonus "zone"**, il perçoit une aide de **100.000 F CFP** la première année car il vit hors de la zone Tahiti-Moorea.



Grâce à sa formation, il utilise maintenant les réseaux sociaux pour se développer.

Teva est un excellent coiffeur et a le sens commercial mais il n'est pas à l'aise avec les démarches administratives.



**Il souhaite acquérir du matériel d'occasion** pour compléter le matériel déjà acquis sur fonds propres.

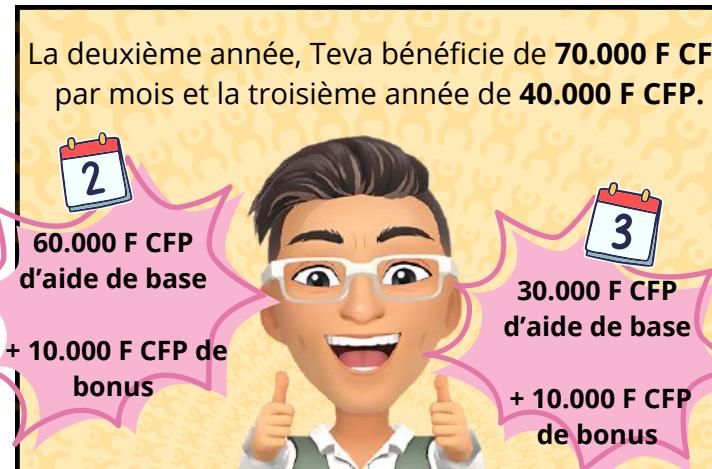


Il a acheté du matériel grâce à la prime de démarrage, **mais il a oublié d'envoyer les factures acquittées**. Il doit rembourser la prime.



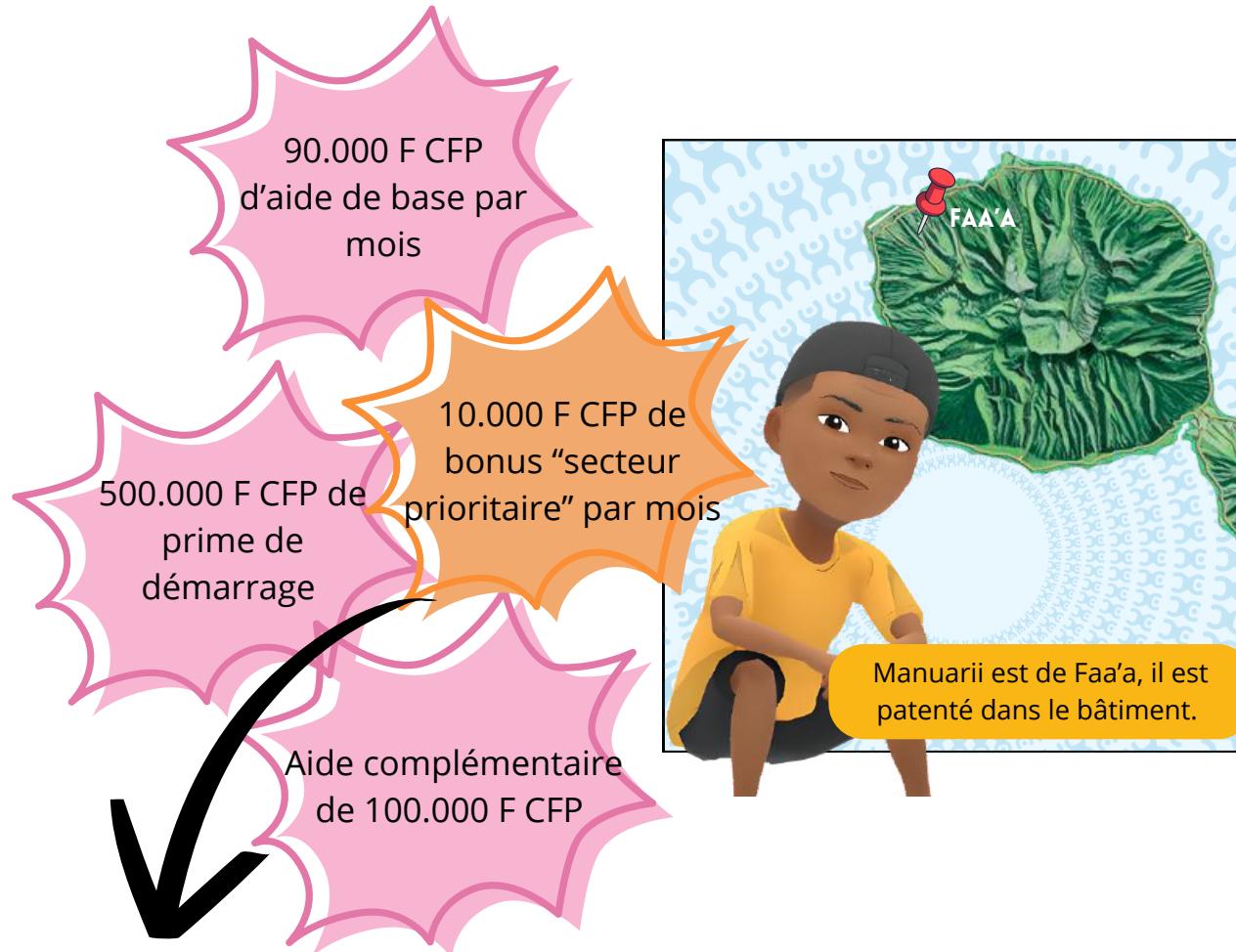
Teva ne se laisse pas abattre et redouble de créativité pour satisfaire ses clients.

La deuxième année, Teva bénéficie de **70.000 F CFP** par mois et la troisième année de **40.000 F CFP**.



# CAS DE MANUARII: BÉNÉFICIAIRE AVEC BONUS "SECTEUR PRIORITAIRE"

Bonus "secteur prioritaire" (+10.000 F CFP) : pour les activités soutenues par le gouvernement



**Tahiti, Faaa**

Pas de bonus "zone"



**Activité construction**

Bonus "secteur prioritaire" (+10.000 F CFP)



**Indemnité mensuelle**



90.000 F CFP (+10.000 F CFP)  
**100.000 F CFP**

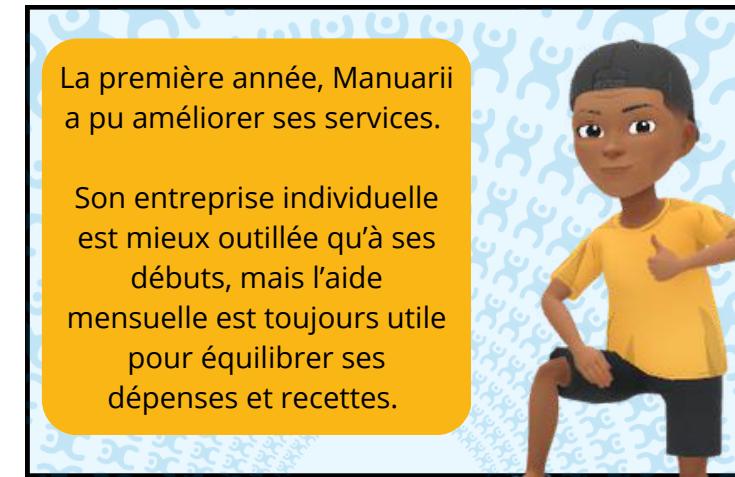


60.000 F CFP (+10.000 F CFP)  
**70.000 F CFP**



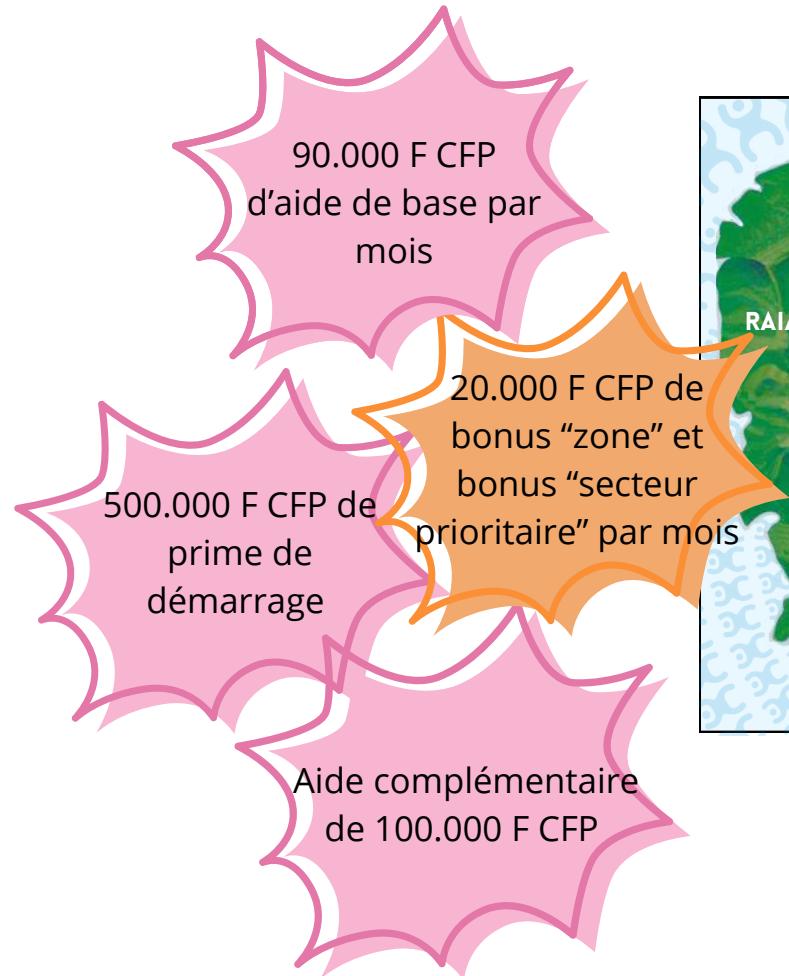
30.000 F CFP (+10.000 F CFP)  
**40.000 F CFP**

**Les secteurs prioritaires sont** l'agriculture et la sylviculture ; la pêche et les activités maritimes, la restauration ; l'hôtellerie et les activités touristiques ; les énergies renouvelables; le numérique et l'audiovisuel ; la culture et l'environnement; l'action sanitaire ou sociale, l'aide à la personne ; **la construction.**



# CAS DE RAIHAU: BÉNÉFICIAIRE AVEC LE "DOUBLE BONUS"

Bonus "zone" et bonus "secteur prioritaire" (+20.000 F CFP)



## Raiatea, îles sous le vent

Bonus "zone" (+10.000 F CFP)



## Activité aide à la personne

Bonus "secteur prioritaire" (+10.000 F CFP)



## Indemnité mensuelle



90.000 F CFP (+20.000 F CFP)  
**110.000 F CFP**



60.000 F CFP (+20.000 F CFP)  
**80.000 F CFP**



30.000 F CFP (+20.000 F CFP)  
**50.000 F CFP**



Bénéficier d'une aide publique, c'est aussi avoir des obligations, par exemple effectuer sa déclaration mensuelle d'activité en temps et en heure. Raihau doit faire sa déclaration chaque début de mois, entre le 1er et le 5 du mois suivant.

Raihau vit à Raiatea où elle s'occupe de personnes âgées.

RAIATEA



Elle se consacre à 100% à son activité et son chiffre d'affaire se développe progressivement.



Elle n'est pas très à l'aise avec les démarches administratives, mais fait l'effort de **prendre connaissance de ses obligations** en tant que bénéficiaire du FA'ATI'A.



Fa'ati'a

En couplant le **bonus "zone"** (+10.000) au **bonus "secteur prioritaire"** (+10.000), elle perçoit une aide de **110.000 F CFP** pendant un an.



Elle a également pu se faire **accompagner par un comptable agréé** pour mettre en place ses outils de suivi comptable grâce à **l'aide complémentaire**.

Justement elle a eu des **pénalités de retard** le mois dernier, car **elle a effectué sa déclaration en retard**. Elle se met un rappel !



Elle s'est même rappelée de faire une **demande de prolongation 3 mois avant la fin de la première année** de son aide Fa'ati'a.



Parce qu'elle est sérieuse dans son activité, que son chiffre d'affaire progresse, Raihau est soutenue pour une seconde année à hauteur de **80.000 F CFP**.

2



A la fin de sa deuxième année d'exercice, Raihau a multiplié son chiffre d'affaire par 5.

**Ses résultats sont bien au dessus du prévisionnel présenté**, les membres de la commission vont décider si la prolongation de l'aide est nécessaire au vu de ses très bons chiffres.

3 ?

